

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Réception et surveillance du marché des engins mobiles non routiers circulant sur la voie publique</p> <p>Modification Règlement 2019/1020 2017/0353(COD)</p> <p>Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles</p>	<p>En attente de la position du Conseil en 1ère lecture</p>

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p> Marché intérieur et protection des consommateurs</p>	<p> VANDENKENDELAERE Tom</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> LEITÃO-MARQUES Maria-Manuel</p> <p> IJABS Ivars</p> <p> GALLÉE Malte</p> <p> MAZUREK Beata</p> <p> KONEČNÁ Kateřina</p>	<p>24/05/2023</p>
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<p> Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</p>	<p>La commission a décidé de ne pas donner d'avis.</p>	
Conseil de l'Union européenne	DG de la Commission	Commissaire	
Commission européenne	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	BRETON Thierry	
Comité économique et social européen			

